

Plan d'actions annuel 2026 – BPAURA



SOMMAIRE

Plan d'actions annuel 2026 – BPAURA	1
Introduction.....	3
Gouvernance.....	4
État de conformité du périmètre d'action	4
Moyens humains et Budget alloués.....	5
Ressources humaines.....	5
Formation	5
Budget.....	6
Actions planifiées sur 2026.....	6

Introduction

Conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Groupe BPCE a élaboré un schéma pluriannuel sur la période 2025-2027 pour la mise en accessibilité des services numériques de l'ensemble de ses entités, dont **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes**.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce schéma pluriannuel en cohérence avec le niveau de maturité de chaque entité du Groupe BPCE, celui-ci doit être décliné en plan d'actions annuel par ces dernières.

Le présent plan d'actions annuel de **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** concerne l'année 2026. Il définit à son échelle, en cohérence avec les ambitions définies par le Groupe BPCE :

- Le périmètre d'actions et son état de conformité,
- Les moyens humains et budgets alloués pour la mise en œuvre des actions à réaliser sur l'année,
- Les actions planifiées sur l'année.

Le plan d'actions pourra être mis à jour au cours de l'année dans le cadre de la gouvernance en place et fera l'objet d'un bilan à son issue.

État des actions déjà engagées en 2025

Type	Action	Échéance	Avancement	Résultat	Commentaire
Gouvernance	Nomination du référent accessibilité BPAURA	S1 2025	Réalisé	Référents identifiés et intégrés au programme	
Gouvernance	Mise en place de la gouvernance projet (COPROJ, équipe Teams)	T3–T4 2025	Réalisé	Gouvernance opérationnelle en place	
Cadrage	Recensement exhaustif des sites et applications BPAURA et priorisation	Octobre 2025	Réalisé	Inventaire consolidé et partagé	
Pilotage	Budgétisation prévisionnelle des audits et de la remédiation	Octobre 2025	Réalisé	Estimation budgétaire formalisée	
Conformité réglementaire	Rédaction du plan d'actions annuel Accessibilité numérique	Décembre 2025	Réalisé	Plan d'actions formalisé et publié	
Conformité réglementaire	Publication des déclarations d'accessibilité / non-accessibilité sur les sites prioritaires	31/12/2025	Réalisé	Déclarations publiées sur les sites BPAURA concernés	
Conformité réglementaire	Ajout des mentions « Accessibilité : non conforme » et pages dédiées	31/12/2025	Réalisé	Mentions visibles depuis les pages d'accueil	
Accompagnement au changement	Identification des populations impactées et des impacts par population	T4 2025	Réalisé	6 populations impactés et déclinaison des plans d'accompagnement	
Acculturation	Rédaction du plan de formation	T4 2025	Réalisé	Plan de formation	Déploiement opérationnel prévu en 2026

Gouvernance

La gouvernance de la mise en accessibilité du Groupe BPCE repose sur une filière accessibilité créée afin de :

- Veiller à la conformité réglementaire.
- Définir les ambitions du Groupe et les actions prioritaires à mener, suivre et piloter l'application des normes d'accessibilité par toutes les entités du Groupe.
- Améliorer l'expérience utilisateur des clients et collaborateurs du Groupe BPCE.
- Permettre une efficacité opérationnelle.

Cette filière est constituée de plusieurs acteurs qui portent ensemble les enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Parmi ceux-ci, le référent accessibilité local est le point d'entrée de son entité pour garantir la conformité et l'amélioration continue de l'accessibilité numérique. En lien avec les autres acteurs de la filière accessibilité du Groupe, il a pour principales missions de :

- Veiller au respect des normes d'accessibilité.
- Piloter la mise en accessibilité.
- Sensibiliser les différents services (achats, IT, communication, RH, etc.) aux exigences d'accessibilité numérique.

État de conformité du périmètre d'action

Comme indiqué dans le schéma pluriannuel du Groupe BPCE, son champ d'application défini à date est le suivant :

- Grand public : sites institutionnels et réseaux sociaux.
- Clients particuliers : sites et espaces clients web et mobile, contrats et documents numériques.
- Périmètre collaborateur : socle commun à l'ensemble d'entre eux, à commencer par les outils du quotidien RH, Workplace et Communication.

Pour l'année en cours, les actions de mise en accessibilité de **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** couvriront ainsi le périmètre suivant pour son entité :

Nom du service	URL	Type(s) de public utilisateur	Déclaration conforme	Taux de conformité minimum attendu	Commentaire
Offre Prêts Artisans Commerçants - CARA	https://www.bpaura-pret-artisan-commercant.fr	Grand public	Oui	50%	
BPAURA Recrute	https://bpaurarecrute.fr	Grand public	Oui	50%	
COOPT'AURA	https://cooptaura.keycooptsystem.com/coopters/sign_in	Grand public	Oui	50%	

Communiqués de presse de BPAURA	https://newsroom.bpaura.fr	Grand public	Oui	50%	
Site de la BTE BPAURA	https://banquetransitionenergetique.fr/	Grand public	Oui	50%	
Fondation BPAURA	http://www.fondationbpaura.fr	Grand public	Oui	50%	
Garibaldi Participations	http://www.garibaldi-participations.com	Grand public	Oui	50%	
PANAURAMA	https://panaurama.fr/	Grand public	Oui	50%	
tousprochesprouches	http://www.tousproches.ppr.bpaura.fr	Grand public	Oui	50%	

Total de services numériques : 9

Moyens humains et Budget alloués

Ressources humaines

Les ressources humaines pour la mise en accessibilité des services numériques du Groupe BPCE correspondent à ce jour aux membres de la filière accessibilité dont fait partie le référent accessibilité local de **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes**, avec la contribution à temps partiel de plus de 50 personnes.

Les collaborateurs de **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** seront mobilisés en fonction de leurs compétences, dans le cadre des actions planifiées.

Formation

Afin d'assurer une accessibilité optimale et pérenne de ses services **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** s'assure de la montée en compétences de ses équipes.

Ainsi, sur l'année 2026, des sessions de formation seront planifiées sur les thématiques suivantes :

Nom de la formation	Type
Développer accessible et tester sur le Web	Classe virtuelle & présentielle
Rédiger et publier des contenus web accessibles	Classe virtuelle & présentielle
Piloter et tester l'accessibilité	Classe virtuelle & présentielle
Comprendre les enjeux de l'accessibilité dans la conduite de projet	Classe virtuelle & présentielle
Concevoir & designer accessible	Classe virtuelle & présentielle
Rédiger et publier des documents bureautiques accessibles	Classe virtuelle & présentielle
Sensibilisation à l'accessibilité (e-learning)	e-learning

L'ensemble des collaborateurs de **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** sera par ailleurs régulièrement sensibilisé aux enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Budget

L'enveloppe budgétaire dédiée à la réalisation des actions planifiées dans le présent plan annuel 2026 est estimée à 257 000€.

Actions planifiées sur 2026

Pour l'année 2026, **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** a planifié les actions suivantes :

Type	Action	Responsable	Échéance	Avancement	Résultat	Commentaire
Gouvernance	Mise en place d'une procédure de gestion des réclamations sur l'accessibilité numérique	Référent accessibilité BPAURA / Service réclamation	T1 2026	En cours	Publication de la procédure sur le Hub BPAURA	
Mise en accessibilité	Test/Déploiement des processus cibles et des premiers outils pour l'accessibilité « by design » des projets numériques	Référent accessibilité local / Responsables application concernés	T4 2026	A faire	Publication sur l'espace Numérique Responsable BPAURA	
Mise en accessibilité	Prise en compte de l'accessibilité « by design » pour les nouveaux projets	Responsable application concerné	T4 2026	Récurrent	Questionnaire éligibilité accessibilité renseigné par les nouveaux projets	
Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA des sites et applications priorisés ci-dessus	Référent accessibilité BPAURA / Responsable application concerné	T4 2026	A faire	Publication / actualisation des déclarations d'accessibilité sur les sites / applications	
Mise en accessibilité	Remédiation des problèmes d'accessibilité numérique des sites et applications priorisés ci-dessus	Référent accessibilité BPAURA / Équipe projet compétente	T4 2026	A faire	Amélioration de l'expérience utilisateur	
Achats et relations prestataires	Ajout d'exigences sur l'accessibilité numérique pour les achats de services numériques	Référent accessibilité BPAURA / Service achats	T1 2026	En cours	Ajout des clauses spécifiques	
Socle de compétences	Ajout dans les fiches de postes éligibles de compétences techniques en lien avec l'accessibilité numérique	Référent accessibilité BPAURA / métiers concernés	T2 2026	A faire	Fiches de poste mise à jour	
Socle de compétences	Définition d'un plan de formation dédié à l'accessibilité numérique	Responsable formation / Référent accessibilité BPAURA	T2 2026	En cours	Plan de formation 2025-2030	

Plan d'actions annuel	Rédaction du bilan de l'année 2026	Référent accessibilité BPAURA	T4 2026	À faire	Publication du bilan 2026	
Plan d'actions annuel	Élaboration du plan d'actions annuel 2027	Référent accessibilité BPAURA	T4 2026	À faire	Publication du plan d'actions 2026 dans les déclarations d'accessibilité	
Gouvernance	Évaluation des besoins humains et financiers pour l'accessibilité numérique en 2027	Responsable formation / Référent accessibilité BPAURA	T4 2026	À faire	Plan de formation et budget au plan 2027	

Version du document

Version du document	Date de publication	Commentaire
Version initiale	26/02/2026	